# LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

**Créée en 1978**, l'École de Musique de Coulommiers a été rattachée aux services municipaux en 1994 et connaît depuis une croissance régulière. L'établissement compte actuellement 24 enseignants pour 370 élèves.

Il a été classé par l'État en **Conservatoire à Rayonnement Communal** (CRC) par arrêté du 24 avril 2017, paru au Bulletin officiel du Ministère de la Culture et de la Communication.

**Situé en plein cœur de la ville, il accueille les élèves sur deux pôles :**

- **Le bâtiment principal, situé au 14 bis Av de la République**, comprenant 9 salles de cours, le secrétariat, et une salle de répétition.
- **L'annexe de l'Espace Lafayette, rue Maurice Ramon**, comptant 4 salles de formation musicale et d'éveil musical ainsi que la salle de percussions/batterie.

La période d'activité se déroule de la 1ère semaine de septembre à la dernière semaine de juin, et suit le calendrier des vacances scolaires.

**Son fonctionnement**

L'organisation pédagogique est décrite en détail dans le règlement des études, document fondateur du Conservatoire porté à la connaissance des familles et remis aux nouveaux adhérents à chaque rentrée scolaire.

Un règlement intérieur, dans lequel sont mentionnées les principales règles de collectivité, est également délivré à chaque famille lors de l'inscription.

Voici en quelques lignes, les principales modalités concernant le déroulement des études :

**Le cursus s'organise par cycle de 3 à 5 ans**, permettant aux élèves une progression personnalisée. Les 3 cycles d'apprentissage offrent une formation complète pour une pratique amateur éclairée. Une formation théorique est obligatoire, le plus souvent et particulièrement pour les plus jeunes, la formation musicale. La pratique collective est obligatoire également, elle participe à la formation de l'élève et invite au partage.

- Les adultes sont les bienvenus au conservatoire, le plus souvent accueillis sur un parcours personnalisé. La pratique collective prend ici également tout son sens, dans le soutien à la pratique amateur accompagnée.
- **Des évaluations, de fin de cycle, ponctuent le parcours des élèves.** Une évaluation en contrôle continu est également développée.
- Les élèves inscrits sont tenus de participer aux manifestations organisées par le Conservatoire.

**Sa vocation**

- **Encourager la multiplicité des enseignements** pour prendre en compte toutes les dimensions artistiques, intellectuelles et sociales de l'aire de rayonnement.
- **Promouvoir la pratique musicale sur le territoire**, encourager les productions artistiques variées, développer les liens culturels et sociaux.

**Ses missions**

- **Proposer un enseignement musical initial de qualité** conduisant à une pratique amateur autonome dans une diversité de disciplines et de styles.
- **Favoriser l'accès à l'enseignement musical** dans des établissements spécialisés pour les élèves demandeurs.
- **Accueillir des élèves sur des parcours personnalisés**, offrir un soutien pédagogique sur des projets en lien avec la pratique amateur du territoire.
- En partenariat avec les établissements culturels et socio-culturels du territoire, remplir une mission d'éducation artistique et culturelle auprès de tous.

**L'accueil « Musique & Handicap »**

Le Conservatoire de musique de Coulommiers propose un accueil « Musique et Handicap ».

Le Conservatoire a obtenu le soutien la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France pour mettre en place un accueil « Musique et Handicap ».

Ce nouveau **dispositif facilite l'accès des enfants et des adolescents en situation de handicap, à la pratique musicale**, grâce à l'aménagement de l'enseignement.

Le Conservatoire propose notamment des parcours personnalisés souples et évolutifs ainsi que des ateliers adaptés, animés par un enseignant spécifiquement formé. Sur les bases d'une pédagogie musicale adaptée et dans le cadre d'une démarche de transmission bienveillante et positive, cette offre propose un apprentissage ludique, une approche sensorielle et une découverte progressive de la musique.

Inscriptions et renseignements auprès du Conservatoire de Musique.

**Son rayonnement**

Lieu culturel à part entière, le Conservatoire est un pôle vivant et ouvert de la vie artistique de la cité et du territoire.

Lieu de ressources, il doit offrir des réponses, directement ou en partenariat, aux attentes du public en matière d'information, de conseils, d'encadrement et de soutien des pratiques dans le domaine musical.

Retrouvez dès à présent les missions, orientations et perspectives du Conservatoire dans le Projet d'Établissement 2017-2022.

**Plaquette de présentation** | **Grille tarifaire**

**RENTRÉE 2026-2027**

## Les actualités du Conservatoire

Portes ouvertes du Conservatoire

## COORDONNÉES

**Conservatoire de Musique**
Tél : 01 64 75 18 51

**Envoyer un message  mailto:conservatoire@coulommiers.fr**

14 bis avenue de la République
77120 Coulommiers

**Annexe Conservatoire**
**Espace Lafayette**
Rue Maurice Ramon
77120 Coulommiers

---

**MAIRIE DE COULOMMIERS**

13 rue du général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

**Nous contacter**

Copyright 2026 Mairie de Coulommiers